



**Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de
Recherche en Développement Culturel
IRES-RDEC / LOMÉ-TOGO**

Diplômes de Master et de Doctorat accrédités par le CAMES, novembre 2018

01 B.P. 3253 Lomé 01 Tél. : (228) 22.22.44.33 Fax : (228) 22.20.72.45 / crac_2003@hotmail.com / doctorat_iresrdec@yahoo.fr / Site web : iresrdec.org

APPEL A CONTRIBUTION
Revue *Ingénierie culturelle* de l'IRES-RDEC
N°011 Décembre 2021

Le prochain numéro de la revue « *Ingénierie Culturelle* » paraît en **Décembre 2021**. A cet effet, le *Laboratoire de Recherche sur la Culture, les Arts, et le Développement* (LARECADE) de l'IRES-RDEC lance un appel à contribution d'articles à la communauté scientifique. Cette revue est indexée au CAMES. Elle paraît semestriellement, en hors-série et en édition spéciale. Elle publie des travaux sur les arts, la culture, le tourisme, l'environnement, la paix, la citoyenneté, etc. en lien avec le développement, mais aussi d'autres travaux en sciences humaines et sociales.

Elle publie également les textes des comptes rendus des activités scientifiques de l'Institut. Les textes sont sélectionnés par un comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique. En conformité avec l'option éditoriale de la revue, les travaux peuvent mobiliser des regards disciplinaires variés, sans négliger les démarches interdisciplinaires.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Date limite de soumission des articles : fin octobre 2021

Normes éditoriales

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes éditoriales du CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI :

1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.
2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.
3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

-Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. ; 1.2 ; 2. 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article

est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, Harmattan. AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard. BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Informations complémentaires de la revue

1. Le volume et la typographie : le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,15 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 11 (9 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.

2. Un résumé en français et en Anglais de 10 lignes au maximum ;

3. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.

4. La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

5. La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.

6. Contacts : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'IRES-RDEC, BP : 3253, Lomé Togo ;

Téléphone : (228) 22-22-44-33

E-mail : **r.ingcult@gmail.com**

delmet@yahoo.fr

7. Les contributeurs payeront **25 000 FCFA** à la soumission de l'article et **25 000 FCFA** à l'acceptation par Western union, Money gram ou autres moyens au comptable de l'IRES-RDEC.

Adresse :

Monsieur KEZA Tchaa, Comptable de l'IRES-RDEC

01 BP 3253 Lomé 01

Cel : 00228 90 16 59 63

Courriel : kezacom@yahoo.ca

8. La publication des articles et le retrait des tirés à part sont subordonnés au paiement de ces frais au comptable de l'IRES-RDEC et à leurs notifications au secrétariat de rédaction de la revue.

.....